



Remplacement de Badge Parking

Par **Pabliche**, le **07/02/2022** à **17:51**

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai eu le malheur de me faire récemment volé un sac à un concert, dans lequel j'avais eu la "bonne idée" de laisser plusieurs clés, mais surtout mon badge parking d'accès à ma place de stationnement de résidence.

Après plusieurs tractations j'ai enfin pu obtenir un contact auprès de l'agence immobilière en charge de la place de la parking (qui est une agence différente de celle faisant office de syndic de copro pour l'immeuble, je vous passe les détails du schmilblick..).

Ceux-ci me demandent un paiement de 60 euros pour le renouvellement du badge. Je trouve la somme franchement élevée, d'autant plus dans les circonstances où cela m'est arrivé. Ils m'ont proposé de voir avec mon propriétaire pour la prise en charge du badge mais je ne sais pas si cela est réellement possible pour lui, ou s'il existe je ne sais pas des assurances de son côté lui permettant de diminuer les coûts de ce badge pour un jeune comme moi qui a du en + refaire une serrure dans cette affaire...

Merci d'avance,

Cordialement,

Par **youris**, le **07/02/2022** à **18:21**

bonjour,

les circonstances de la perte de votre badge importent peu, ce qui rentre en ligne de compte, c'est le responsable de la perte du badge et le coût d'un nouveau badge ainsi que son codage par l'entreprise qui gère l'accès du parking.

votre bailleur peut, peut-être, avoir un nouveau badge à un prix moindre, il faut lui poser la question.

mais ce n'est pas à votre bailleur, de prendre en charge les frais d'un nouveau badge.

de votre côté, avez-vous posé la question à votre assurance ?

salutations